



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 2 mars 2015 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Madame la conseillère :

- | | |
|--------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- | 6- Claude Blais |

Madame Solanges Thibault est absente.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-15-025

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 2 mars 2015 tel que lu par madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
5. Avis de motion
6. Assemblée générale du Transport adapté
7. Autorisation-Activité au Club des Routiers 4x4
8. Autorisation- Activité Wouelly fest
9. Varia

ADOPTE

NO-15-028

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN
DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 108 055\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** dûment complétée.

Pour ces motifs, sur une proposition de ROCK CÔTÉ, appuyé par JEAN-MARIE RODRIGUE, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTE

NO-15-029

AVIS DE MOTION

CLAUDE BLAIS donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera des règlements afin de participer à l'accord d'harmonisation de la réglementation municipale applicable par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande. (Règlements visés concernant les alarmes 2015-RM-SQ-1, le colportage 2015-RM-SQ-2, l'eau potable 2015-RM-SQ-3, les animaux 2015-RM-SQ-4, les nuisances 2015-RM-SQ-5, la sécurité, la paix, l'ordre dans les endroits publics 2015-RM-SQ-6, la circulation et le stationnement 2015-RM-SQ-7).

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture desdits règlements lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

NO-15-030

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU TRANSPORT ADAPTÉ**

PROPOSÉ PAR : DANNIE MERCIER

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que Monsieur Jean-Marie Rodrigue soit délégué pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de Thetford inc, qui se tiendra le 26 mars 2015, à 19 heures, local 02 au Centre Communautaire Marie-Agnès Desrosiers, 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines.

Que le conseil municipal accepte que Monsieur Jean-Marie Rodrigue soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford inc, si élu par l'assemblée générale.

ADOPTE

NO-15-031

**AUTORISATION- ACTIVITÉ
AU CLUB DES ROUTIERS 4X4**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent l'activité au Club des Routiers 4x4 qui se tiendra le 30 mai 2015 sur le terrain de Robert Bolduc, 216, rang 9 à St-Adrien-d'Irlande qui consiste en un parcours extrême 4x4.

Lors de cet évènement, le stationnement devra se faire d'un côté de la route seulement. Aussi, s'il y a un feu de joie, il faudra utiliser des produits propres pour l'environnement. L'utilisation de pneus, produits toxiques ou du même genre qui contribuent à incommoder l'environnement des alentours ne sont pas recommandables et non acceptables.

ADOPTE

NO-15-032

**AUTORISATION- ACTIVITÉ
WOUELLAY FEST**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

